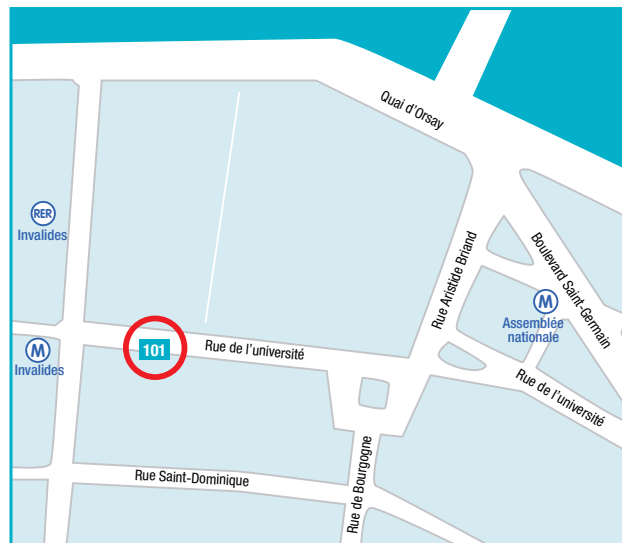


www.fehap.fr

Inscription en ligne
Rubrique événements

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles

Suivez-nous sur le WEB et les Réseaux Sociaux :



MOYENS D'ACCÈS :

Méto : Assemblée nationale (ligne 12),
Invalides (lignes 8 et 13)

RER : Invalides (ligne C)

Bus : lignes 24, 63, 73, 83, 84, 93, 94

Pour toute information complémentaire,
voir le site de la RATP

Stationnement des voitures :

Parking payant des Invalides accessible depuis
l'esplanade des Invalides et la rue de Constantine.

Se munir d'une pièce d'identité

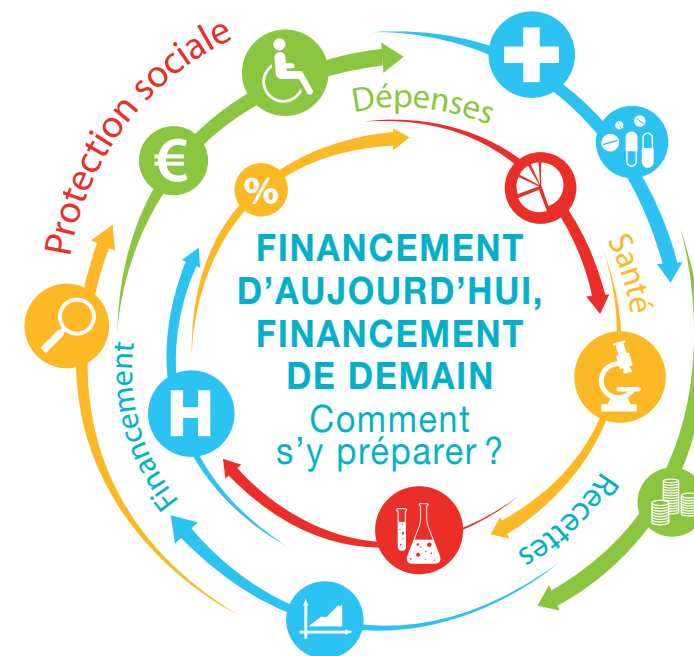


FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE
PRIVÉS NON LUCRATIFS

6^{ÈME} RENDEZ-VOUS PARLEMENTAIRE
DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF
Sous le haut patronage de Gérard Bapt, député de Haute-Garonne

INVITATION

LE JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014



Influence du mode de financement
sur le système de protection sociale



Orsane, expert de la protection collective
des salariés du monde de la santé et du social,
est née du partenariat de la MNH
et de Groupe Pasteur Mutualité.
Elle propose des contrats collectifs adaptés
aux établissements sanitaires et sociaux privés
et à leurs collaborateurs.

Une organisation  Care Insight

Salle Victor Hugo - Immeuble Jacques Chaban-Delmas
101 rue de l'université - Paris 75007

PROGRAMME

6^{ÈME} RENDEZ-VOUS PARLEMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

Animatrice : Hélène Delmotte, Care Insight

9h00
9h30

Accueil et Ouverture

- Gérard Bapt, *Député de Haute Garonne*
- Antoine Dubout, *Président de la FEHAP*
- Docteur Bruno Gaudeau, *Président d'Orsane*

9h30
10h00

Discours d'introduction

- Jean-Claude Moisdon, *Economiste de la santé*

10h00
12h00

Conférence-débat

**Financements d'aujourd'hui :
Comment le mode de financement
a impacté le système hospitalier
et médico-social ?**

- Sur le parcours du patient
- Sur l'organisation interne des établissements
- Sur la coopération inter établissements
- Sur la gouvernance de santé et de protection sociale

**Intervention par séquence de 10 mns
suivie de débats de 30 mns**

- **Intervenant sur le court séjour :**
Olivier Bossard, *Directeur Général d'Harmonie Cliniques, Pays de la Loire*
- **Intervenant sur les Soins de suite et de réadaptation :** Joëlle Dareths, *Directrice de l'institut Hélio Marin de Labenne*
- **Intervenant sur les établissements médico-sociaux Handicap :** Philippe Jourdy, *Directeur général de l'ASEI*

Discutants :

- Roland Cash, *Economiste de la santé*
- Jacky Le Menn, *Sénateur d'Ille-et-Vilaine*
- Georges Labazée, *Sénateur des Pyrénées-Atlantiques*
- Michel Issindou, *Député de l'Isère*

12h00
12h30

Synthèse de la matinée

- Eric Chenut, *Vice-président délégué aux questions de santé de la MGEN*

12h30
14h30

Cocktail déjeunatoire

- Immeuble Jacques Chaban-Delmas, 101 rue de l'université, 75007 Paris

14h30
16h30

Conférence-débat

**Incubation, expérimentation, préfiguration :
Quel modèle de financement hospitalier
et médico-social pour demain ?**

**Intervention par séquence de 10 mns
suivie de débats de 30 mns**

- **Intervenant sur le parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA) :** Renaud Michel, *Directeur Général de l'Office d'Hygiène Sociale de Meurthe-et-Moselle*
- **Intervenant sur les affections de longue durée ou maladies chroniques, l'exemple de la prise en charge de l'insuffisance rénale,** Agnès Caillette-Beaudoin, *Médecin-directeur de Calydia*
- **Intervenant sur la prévention des ruptures de parcours de personnes handicapées :** Antoine Perrin, *Directeur général de l'Association de Villepinte, Délégué régional adjoint de la FEHAP Ile-de-France*

Discutants :

- Gérard Bapt, *Député de Haute Garonne*
- Patrick Lambruschini, *Secrétaire général de la Fondation caisses d'épargne pour la solidarité*
- Marie-Anne Montchamp, *Ancienne ministre et Présidente de l'Agence Entreprises & Handicap*
- Maryvonne Lyazid, *Ancienne adjointe au Défenseur des droits*

16h30
17h30

Synthèse de l'Après-Midi et Clôture

- Yves-Jean Dupuis, *Directeur général de la FEHAP*
- Marisol Touraine*, *Ministre des Affaires sociales, de la Santé et du Droits des femmes*

La structuration du financement de la protection sociale a fortement évolué au cours des dernières années : baisse de la part des cotisations sociales (55,5% des ressources en 2011) et augmentation de celle des ressources fiscales (24,5%). L'impact d'une crise économique durable sur la première source de financement, venu s'ajouter à une situation financière déjà très tendue, rend inéluctable l'évolution de notre modèle de prise en charge.

Cette conférence parlementaire sera l'occasion de faire un bilan symbolique de la tarification des courts séjours, dix ans après sa mise en place mais aussi de voir comment les modes de financement de l'ensemble des activités sanitaires et médico-sociales ont modifié en profondeur l'organisation de notre système de protection sociale que ce soit au niveau de la gouvernance et du pilotage du système, de la coopération entre les établissements et services dans nos territoires ou encore de l'organisation au sein même des structures.

De plus, ce colloque parlementaire dressera les grandes lignes de ce que pourrait être le modèle de financement de demain pour notre système de protection sociale pour les établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux au travers l'exemple de la prise en charge des maladies chroniques, du Parcours de santé des personnes âgées en risque de perte d'autonomie, et de la prévention des ruptures de parcours de personnes handicapées.